

BUTRY LE MAG

L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

Juillet > Août 2020

01

p.10 / LE DÉCRYPTAGE

COVID-19 : TOUT BUTRY SE MOBILISE LE POINT SUR LES ACTIONS MENÉES

Notre Ville en MOUVEMENT

p.3 / Votre nouvelle
équipe municipale.

Le VERT nous va si BIEN

p.12 / L'Oise, un des atouts
de notre cadre de vie.

Ils font notre VILLE

p.14 / Des nouvelles de
vos associations.

A vos AGENDAS

p.19 / Forum des
associations.



SOMMAIRE

4 Notre ville en MOUVEMENT

Votre nouvelle équipe municipale
L'organisation municipale
Zoom sur les finances de notre commune
Opération tranquillité vacances
Vos petits travaux quotidiens
Plan canicule 2020

10 Le DÉCRYPTAGE

Covid-19 : Tout Butry se mobilise
Les écoles
Accueil de loisirs

12 Le VERT nous va si BIEN

Frelons asiatiques
L'Oise, un des atouts de notre cadre de vie
Déjections canines

13 Ils font notre VILLE

Accueil de loisirs
Loisirs jeunesse
Des nouvelles de vos associations

18 Point TRAVAUX

Mur d'accotement rue de Parmain
Zone humide à la Prairie
Information SNCF, travaux sur la ligne H

19 A vos AGENDAS

19 Informations PRATIQUES

Transports scolaires 2020/2021
Inscriptions scolaires
Pharmacies de garde

Horaires de la Mairie

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

- Les mercredi et samedi :
de 9h00 à 12h00



Horaires de la Poste

- Les mardi et jeudi :
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

- Les vendredi et samedi :
de 9h00 à 12h00



Horaires de la Bibliothèque

- Le mardi de 16h00 à 18h00

- Le mercredi de 10h00 à 12h00

et de 14h30 à 16h30

- Le samedi de 10h00 à 12h00



Mairie de BUTRY-SUR-OISE
Place Pierre Blanchard
95430 Butry-sur-Oise

En dehors de ces horaires, vous
pouvez contacter la Mairie

par téléphone au :

01 34 08 95 00

ou par mail :

mairiedebutrysuroise@wanadoo.fr

EDITO

Chères Butryotes, Chers Butryots,

Merci.

Par ce premier édito, je tiens à vous adresser un grand merci pour la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections municipales du 15 mars dernier.

La liste que j'ai la joie de conduire a été élue avec 54,33 % des suffrages malgré la situation dans laquelle les élections se sont déroulées.

Malheureusement cette joie a été de courte durée puisque nous allons vivre la plus grande pandémie de notre histoire. A Butry-sur-Oise, la solidarité s'est exprimée au-delà de ce que nous pouvions imaginer.

Le lien humain a repris toute sa place et nous pouvons être fiers de cet élan de générosité. Beaucoup de Butryotes et Butryots ont répondu à nos appels d'aides pour les plus vulnérables.

Puis, nous avons commencé à envisager une vie « normale » et le 25 mai dernier le conseil d'installation a pu avoir lieu sous un format inédit garant de la sécurité sanitaire de chacun, l'installation de vos élus pour les six prochaines années a pu se tenir dans de bonnes conditions.

Je tiens à remercier le travail rigoureux des services municipaux qui a rendu cela possible.

Lors de ce conseil, j'ai été élu Maire pour les six prochaines années et cela avec une émotion particulière pour différentes raisons. Être Maire est un engagement profond et une implication de tout instant, il faut aimer les gens, faire preuve d'altruisme mais aussi de fermeté quand cela est nécessaire pour l'intérêt général. Il faut surtout faire preuve d'une honnêteté intellectuelle. Sachez que je dispose de ces qualités ainsi que les membres de mon équipe.

Cette élection est pour moi, une marque de confiance et je ne dois surtout pas vous décevoir.

Sachez que mon équipe est motivée pour relever ce challenge. La preuve en est, nous sommes tous déjà au travail et des actions concrètes ont déjà été réalisées, comme je m'y étais engagé. Par exemple, l'éclairage de nuit, tant décrié, est de nouveau actif.

Un autre changement, est notre magazine municipal. Changement de nom, changement de visuel, nous avons voulu le rendre plus dynamique, davantage dans son temps. Au travers de celui-ci vous découvrirez les nouveaux membres du Conseil Municipal. N'hésitez pas à prendre contact avec eux.

En conclusion, je préciserai que six ans c'est long mais finalement cela passe très vite. Un mandat de Maire est un marathon et non un sprint ! En revanche, sachez que nous mettrons toute notre énergie à la réalisation de tous les projets pour lesquels nous avons été élus.

Excellentes vacances à toutes et tous et à la rentrée !

Claude NOËL

Maire de Butry sur Oise





Claude NOËL
Maire de BUTRY-SUR-OISE



VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

LES ADJOINTS



Bruno BOURIAUD
1^{er} Adjoint délégué :
- Finances
- Sécurité



Audrey JOLY
2^{ème} Adjointe déléguée :
- Cadre de vie
- Commerces
- Développement durable
- Conseil Municipal des Jeunes



William BOURGOÏN
3^{ème} Adjoint délégué :
- Vie associative
- Culture, sports
- Fêtes et cérémonies



Géraldine DUVAL
4^{ème} Adjointe déléguée :
- Scolaire, périscolaire
- Jeunesse
- Action sociale
- Caisse des écoles
- Séniors et santé



Philippe PRIOUX
5^{ème} Adjoint délégué :
- Urbanisme

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Franck BOUTEILLON
Conseiller délégué :
- Communication



Benoît DUMONT
Conseiller délégué :
- Voirie et mobilité



Caroline SEVEGRAND
Conseillère municipale



Virginie CABUROL
Conseillère municipale



Gilles PAIGNON
Conseiller municipal



Khadija RAMDANE
Conseillère municipale



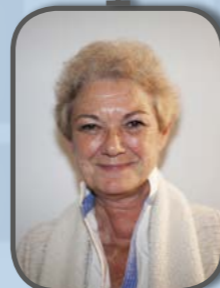
Jacqueline CARIMALI
Conseillère municipale



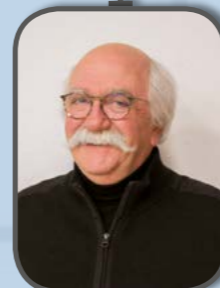
Juline GARNAVULT
Conseillère municipale



Denis KLETZLEN-BODES
Conseiller municipal



Catherine AZE



Robert ESPECEL



Sylvie AMBLAS



Éric RÉTHORÉ

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION



L'organisation municipale

Le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux.

Le Maire, les cinq adjoints et les deux conseillers délégués se réunissent lors du Bureau Municipal. Les membres du Conseil Municipal se réunissent sous forme de commissions municipales avec à la tête de chacune d'elles un membre du Bureau Municipal comme Vice-Président.

L'équipe municipale :

L'équipe municipale se compose de 19 élus : le Maire - 5 adjoints - 2 conseillers municipaux délégués, 7 conseillers municipaux majoritaires et 4 conseillers municipaux d'opposition. Ils constituent le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal est l'organe délibérant de la Ville, il est chargé de régler par ses délibérations les affaires de la commune.

Ses compétences générales s'étendent à de nombreux domaines (finances, état civil, urbanisme, voirie, environnement, social, scolaire, culture et sports...)

Cet organe émet des orientations sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal...

Le Conseil Municipal est convoqué à l'initiative de Monsieur le Maire et doit se réunir au moins une fois par trimestre. L'ordre du jour, fixé par le Maire, doit être communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public. Le compte-rendu est ensuite affiché en Mairie et consultable sur le site internet de la Ville.

Le Bureau Municipal :

Le Bureau Municipal est l'organe de mise en œuvre et de décision dans le cadre des délibérations du Conseil Municipal. Il se réunit une fois par semaine.

Il est composé du Maire, des cinq adjoints et des deux conseillers municipaux délégués : Claude NOËL - Bruno BOURIAUD - Audrey JOLY - William BOURGOIN - Géraldine DUVAL - Philippe PRIOUX - Franck BOUTEILLON - Benoît DUMONT.

Les commissions municipales :

Les commissions municipales se réunissent à l'initiative du Maire (qui en est le Président) ou du Vice-Président (adjoint ou conseiller municipal délégué). Elles sont créées par le Conseil Municipal, elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur domaine de compétence.

L'objectif étant de réfléchir à des dossiers qui ont été évoqués par le Bureau Municipal et que le Maire entend mettre en avant. Ce travail pourra être repris par le Bureau Municipal pour être mis à l'ordre du jour du Conseil Municipal par le Maire. Leur fréquence et leur ordre du jour est fixé suivant l'activité, par l'adjoint ou le conseiller municipal délégué concerné qui en est également le Vice-Président.

INSTANCES CONSULTATIVES - Un rôle participatif et citoyen à la vie démocratique de notre commune.

CONSEIL DES SAGES - Ce conseil vise à renforcer la place active et citoyenne des Seniors dans notre ville. Les sages s'investissent dans des commissions consultatives de réflexions, de propositions et d'actions. En consultation avec les élus et par leurs expériences de vie, ils apportent un œil critique, une analyse et une connaissance au service des habitants.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES - C'est la rencontre entre « engagement citoyen » des jeunes et « actions pédagogiques » pour les jeunes. Il exerce les jeunes à l'apprentissage de la vie en société, à l'autonomie, au développement de la notion de solidarité et permet aussi un lien nouveau entre les jeunes.



Zoom sur les finances de notre commune

Fonctionnement, investissement, résultat.

Le Maire et le Trésorier public tiennent, parallèlement et indépendamment, un document qui retrace les écritures comptables pendant toute l'année. Le Compte Administratif pour le Maire, le Compte de Gestion pour le Trésorier. Ces deux documents aux écritures rigoureusement semblables doivent, chaque année, être approuvés par le Conseil Municipal.

Le principe de continuité du service public amène le nouveau Maire à faire approuver ces documents, même s'il n'en est pas responsable.

Cela permet au nouveau Conseil Municipal de prendre connaissance des dépenses et recettes du dernier exercice et apprécier ses marges de manœuvre sur le constat objectif de l'état des finances communales.

Les chiffres :

FONCTIONNEMENT :

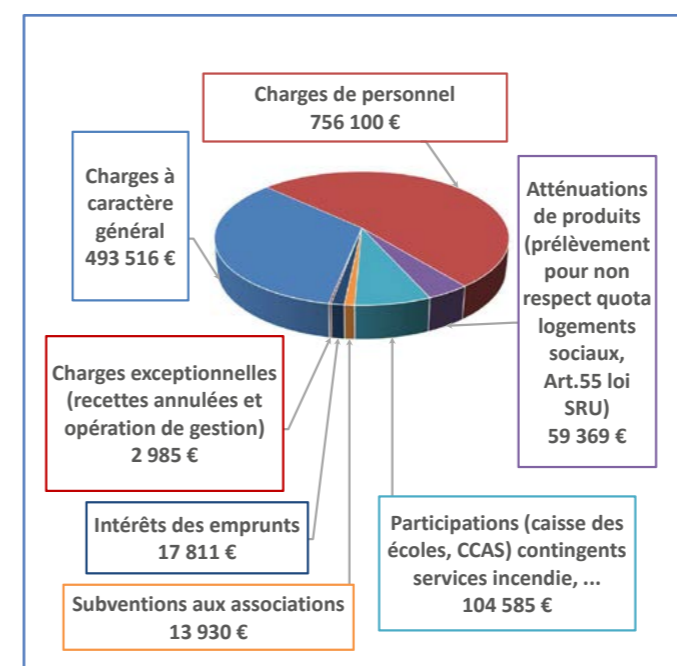
DEPENSES 2019.....	1 448 296,85 €	
RECETTES 2019.....	1 724 469,13 €	
RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019.....		276 172,28 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2018 REPORTE.....		498 839,31 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2019.....		775 011,59 €

INVESTISSEMENT :

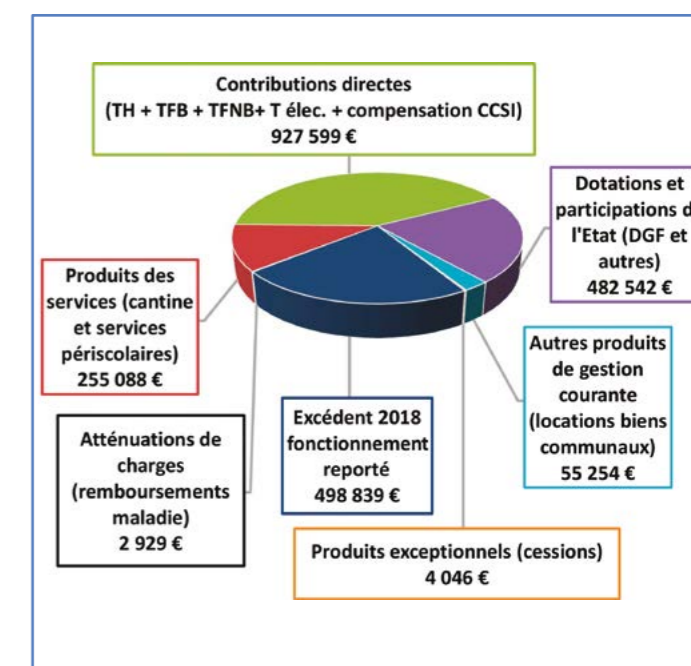
DEPENSES 2019.....	239 084,96 €	
RECETTES 2019.....	175 075,55 €	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE 2019.....		- 64 009,41 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2018 REPORTE.....		- 123 634,95 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2019.....		- 187 881,76 €
Restes à réaliser pour 2020.....		- 47 079,73 €
RESULTAT NET (réel) 2019.....		540 287,50 €

Ci-après, quelques graphiques pour illustrer la répartition des écritures :

COMPTE ADMINISTRATIF 2019
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



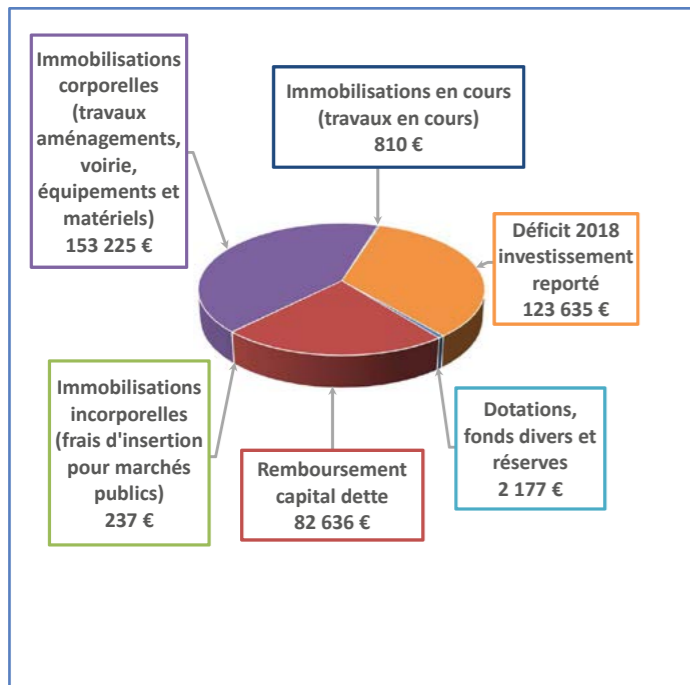
COMPTE ADMINISTRATIF 2019
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



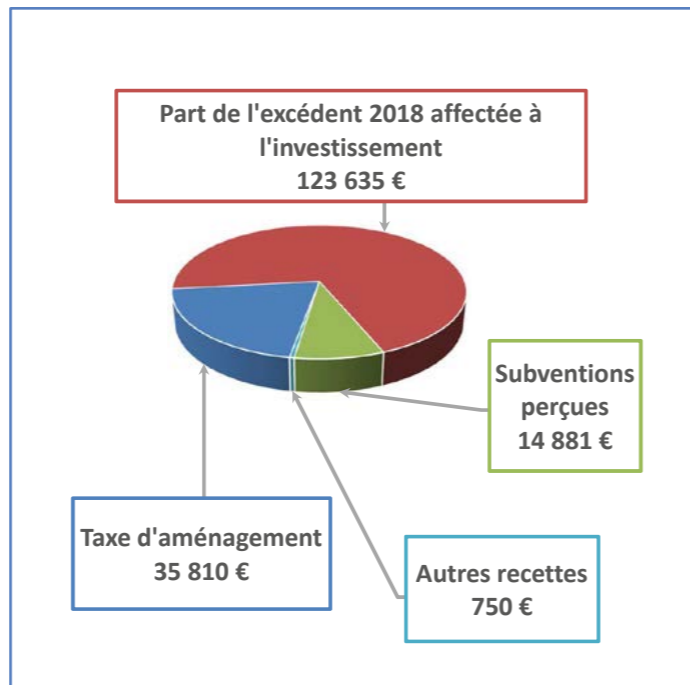


Zoom sur les finances de notre commune - suite

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DEPENSES D'INVESTISSEMENT



COMPTE ADMINISTRATIF 2019 RECETTES D'INVESTISSEMENT



NOTRE ANALYSE :

Un regard rapide des Comptes Administratifs de la commune montre une baisse progressive et permanente du résultat net de fonctionnement de chaque exercice. Cela montre que les économies qui ont été réalisées par les mandatures précédentes ont été puisées sans avoir été reconstituées pour l'avenir.

De surcroît, cela met en évidence que la commune n'aura pas, si elle poursuit la même politique, les moyens financiers pour répondre à ses besoins dans les années prochaines.

De plus, le Compte Administratif 2019 ne montre pas qu'il y ait de recettes espérées en attente en investissement. Cela signifie que le budget de fonctionnement devra assumer le paiement de la totalité des déficits cumulés en investissement, soit : 187 881,76 €.

A notre récente prise de fonctions, nous avons pris connaissance de charges importantes contractées pendant le dernier mandat et que nous devons assumer :

- Environ **61 000 €** par an pendant 3 ans (183 000 €) de pénalité pour non-respect de l'engagement triennal pour la production de logements sociaux dans le cadre de la loi SRU.
- Amende de **50 000 €** de l'URSSAF pour déclarations non faites.

- Prise en charge de **20 000 €** (pour le moment) pour payer les avocats dans le cadre des litiges qui opposent Daniel Desfoux et ses anciens adjoints.

Comme nous l'avons dit pendant la campagne, nous n'avions pas de motifs à priori de mettre en doute les informations qui étaient largement diffusées, sur la base d'un rapport du Centre Interdépartemental de Gestion dont nous n'avons jamais pu obtenir la copie et que l'on ne retrouve pas en Mairie.

Ces dépenses nouvelles réduisent d'ores et déjà l'excédent réel de clôture à **409 287,50 €** !

Nous ne connaissons pas l'état des « surprises » que nous risquons de découvrir, car l'information de ces trois dernières données n'a été portée à notre connaissance que dans les dernières semaines.

C'est pourquoi, nous avons décidé de solliciter un audit prospectif indépendant, pour nous permettre de connaître plus précisément nos marges de manœuvre pour l'avenir, assis sur une analyse rétrospective des comptes de la commune.

Le budget primitif 2020, en cours d'élaboration, est déjà amputé de ces sommes à prendre en charge. •



Opération tranquillité vacances : Comment faire ?

L'opération tranquillité vacances permet aux personnes qui partent en vacances de bénéficier d'une surveillance de leur domicile durant leur absence. Celle-ci est assurée par la Gendarmerie.

Cette assistance des forces de l'ordre est entièrement gratuite. Les gendarmes seront amenés à surveiller votre domicile dans le cadre de leurs patrouilles quotidiennes. S'ils relèvent une entrée par effraction, un cambriolage ou toute autre anomalie, vous serez contactés au plus vite afin de vous permettre d'agir en conséquence,



dépôt de plainte, signalement du sinistre à l'assureur, réparation des portes etc.

Pour cela, vous devez remplir un formulaire disponible en Mairie ou téléchargeable sur le site internet service-public.fr. Ce formulaire est à compléter puis à retourner à la Gendarmerie, au minimum deux jours avant votre départ.

N'oubliez pas également, dans la mesure du possible, de faire appel à la vigilance de vos voisins. •

Vos petits travaux quotidiens...

Le bruit constitue l'une des nuisances les plus fortement ressenties. De simple désagrément, il peut devenir une véritable source de stress portant atteinte à la qualité de vie.

Le respect du voisinage s'impose entre particuliers mais aussi dans tous les espaces publics. Aussi, pour éviter toute gêne occasionnée par des travaux de jardinage ou de bricolage et conformément à l'arrêté municipal du 27 avril 2009, nous vous rappelons les créneaux horaires autorisés pour effectuer ces travaux :

- Le samedi de 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 19h00.
- Non autorisés dimanches et jours fériés.

Pour rappel, il est interdit :

- De faire du feu, de jeter des branchages, coupes de gazon ou autres débris sur le bord des routes, des chemins et de l'Oise.
- D'utiliser des produits chimiques ou non-phytosanitaires sur le territoire communal.

Privilégiez les insecticides biologiques ou certaines plantes répulsives.

Les Butryots sont tenus d'assurer l'entretien du trottoir devant leur maison ainsi que l'élagage des arbres et arbustes débordant sur la voie publique. •



Plan canicule 2020 : Inscrivez vous !

Afin de prévenir les risques d'une éventuelle canicule, la ville de Butry-sur-Oise constitue un registre des personnes vulnérables.

Dès que la Préfecture déclare l'état de canicule, le personnel de la Mairie joint individuellement par téléphone les personnes inscrites pour s'assurer de leur bien-être.

Sont considérées vulnérables :

- les personnes âgées de plus de 65 ans.

- les personnes âgées de plus de 60 ans inaptes au travail.
- les personnes majeures en situation de handicap.

Pour vous inscrire il vous suffit de vous rendre en Mairie et de compléter le formulaire confidentiel. Cette démarche doit être volontaire. Elle peut être effectuée par un tiers avec l'accord de la personne concernée. La suppression sur le registre peut être effectuée sur simple demande. •



COVID-19 : Tout Butry se mobilise

Merci à nos héros du quotidien !

Durant cette période de confinement liée à la crise du COVID-19, la solidarité, l'entraide, le bénévolat ont été démultipliés. Notre vie quotidienne a été bouleversée et Butry a vu fleurir des initiatives citoyennes remarquables et spontanées.

En effet plusieurs Butryots ont répondu présents et se sont portés volontaires pour apporter leur aide aux personnes les plus vulnérables.

- Les actions des bénévoles

Les commandes et livraisons de courses à domicile, le portage du pain frais chaque jour, la prise en charge de trajets pour des rendez-vous médicaux ou réapprovisionnement en médicaments, les appels téléphoniques réguliers aux personnes isolées et des dessins et des messages de soutien adressés par les enfants à nos aînés de la maison de retraite de l'Isle-Adam, des messages sur les portails et clôtures pour encourager celles et ceux qui ont travaillé durant le confinement ...



Chacun a été acteur à sa manière, n'oublions pas les Butryots restés confinés à leur domicile, qui ont aussi contribué à la lutte contre la propagation du virus.

- La distribution des masques par la Mairie

Des « kits » contenant 4 masques homologués en tissu et réutilisables vous ont été distribués le 13 mai 2020.

Si vous n'étiez pas présents lors de notre passage, nous les avons déposés directement dans vos boîtes aux lettres.

Une demande complémentaire peut être faite en Mairie si votre composition familiale le nécessite.

Aussi, pour les usagers des transports en commun et avec le soutien de la Région Ile-de-France, nous avons distribué à plusieurs reprises des masques chirurgicaux à usage unique en gare de Butry-Valmondois.



Merci aux commerçants, entreprises et artisans restés ouverts pendant la période de confinement.

Merci aux agents municipaux dévoués à leur travail et au service des Butryots.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé à ces actions indispensables.



Les producteurs locaux et les circuits courts ont été également privilégiés et vous avez été nombreux à consommer d'une manière différente.

Les couturières se sont unies pour la confection de masques en tissu distribués aux Butryots, la fabrication de blouses pour le personnel hospitalier, les aides quotidiennes entre voisins ...



Un grand MERCI à tous

Les initiatives ont été nombreuses et nous tenons à remercier chacun et chacune d'entre vous pour votre générosité et votre temps offert au service de nos habitants qui en avaient le plus besoin.



Les écoles

Tous unis dans l'adversité !

La Mairie tient à exprimer sa volonté de travailler de concert avec le personnel enseignant, en bonne entente, en communiquant sainement et avec une confiance réciproque. C'est uniquement de cette manière que nous pourrions offrir le meilleur accueil pour nos enfants.



Nous sommes conscients de l'engagement des enseignants pour nos enfants, de leur rigueur professionnelle, de leurs qualités ô combien primordiales en cette période de crise sanitaire et d'obligation de réouverture de l'école. Nous les remercions et les félicitons pour leur participation au bon déroulement de cette réouverture.

La Mairie est consciente que la situation est difficile pour tout le monde, y compris pour les enseignants qui, comme beaucoup, ont dû faire face à leurs inquiétudes, à leur souffrance et réticence. Mais finalement, la bonne volonté de chacun a permis que tout se passe bien.

Nous souhaitons à tous, élèves comme enseignants, de bonnes vacances bien méritées.



Accueil de loisirs

Après avoir été confinés, vive l'été !

Le centre de loisirs est heureux de pouvoir de nouveau accueillir les enfants,

Même si les conditions d'accueil ne sont pas revenues totalement à la normale L'organisation mise en place afin de respecter le protocole sanitaire (distanciation physique, hygiène, signalétique, marquage aux sols etc..) permet d'assurer la sécurité des enfants et de nos agents.

L'organisation du rythme des journées reste la même. Les enfants pourront retrouver leurs habitudes, tout en respectant les gestes barrières.

Les activités proposées par les animateurs ont été étudiées pour assurer aux enfants des moments de détente, de joie et de complicité (tout en respectant le protocole sanitaire bien évidemment).

Toute l'équipe d'animation a hâte de passer cet été avec vos enfants.

Nous ferons tout pour que cet été, vraiment pas comme les autres, reste inoubliable !

Le service enfance et jeunesse



Le mot de plus :

Merci à toute l'équipe d'animation et aux agents d'entretien pour l'énorme travail réalisé afin que le centre de loisirs et le service périscolaire aient pu rouvrir dans des conditions sécurisantes et dans un délai très court.

Merci surtout pour votre réactivité, votre volonté, votre flexibilité et votre polyvalence !



Le VERT nous va si BIEN

Frelons asiatiques Soyez prudents !

Arrivé en 2004 en France, le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) a su s'adapter et coloniser tout le territoire. Depuis 2016 l'espèce s'est fortement disséminée en Île-de-France, le Val d'Oise est d'ailleurs un des départements le plus impacté mais également le plus organisé par sa densité de référents spécialistes du frelon asiatique.

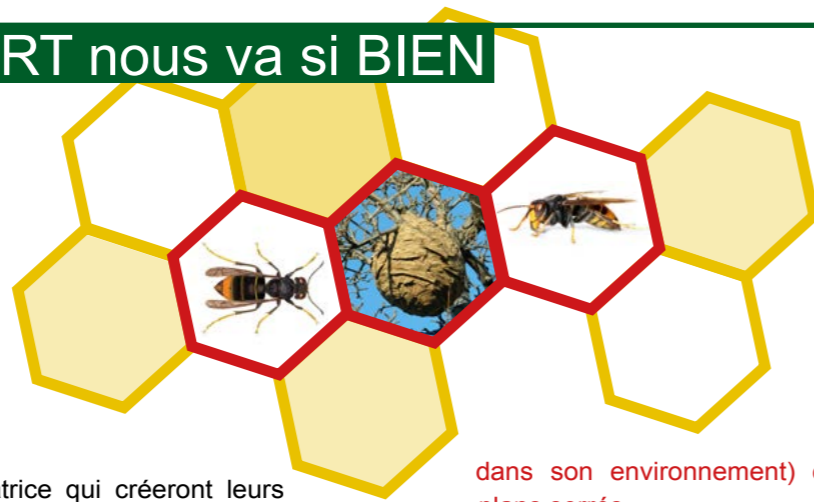
Si vous pensez avoir découvert un nid de frelons asiatiques en aucun cas vous ne devez essayer de le détruire seul, cette destruction doit être faite par une entreprise de désinsectiseurs professionnels. En effet, un nid non détruit libérera un grand nombre de

fondatrice qui créeront leurs nids au printemps suivant.

Un plan d'action contre ce frelon a été mis en place par notre Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes (CCSI).

Voici la démarche à suivre pour une prise en charge à 100% :

- Localisez le nid de façon claire.
- Prenez plusieurs photos de ce nid, en plan large (pour bien le situer



dans son environnement) et en plans serrés.

- Prenez contact avec la Mairie (un référent viendra constater sur place et apprécier les éventuelles difficultés d'accès).

La Mairie transmettra alors ces informations à la CCSI, qui fera procéder à la destruction du nid.

Les dépenses directement engagées par les particuliers ne seront pas remboursées.

L'Oise : un des atouts de notre cadre de vie



Pour le respect de chacun et la sécurité de tous, il est rappelé aux plaisanciers pratiquant la vitesse sur l'Oise (jet-ski, bateau moteur ou ski nautique) que la zone de vitesse est comprise entre les deux points kilométriques suivants : 24.700 (la station d'épuration de Butry sur Oise) et 26.200 (en remontant vers l'Isle-Adam).

- Dans cette zone vous avez le droit de naviguer jusqu'à 27 noeuds (50 km/h).

- Hors zone de vitesse, la navigation est réglementée à 8 noeuds (15km/h).

Toutefois, la prudence est de rigueur, dans la zone de vitesse les embarcations non motorisées ou lentes ont le droit de naviguer.

Il est aussi important de rappeler à nos jeunes Butryots qu'il est extrêmement dangereux et formellement interdit de sauter du haut du pont et que la baignade est interdite. Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant s'élever jusqu'à 3 500 €.

Notez également que le ponton de l'association Val d'Oise Aviron est privé et donc interdit au public.

Déjections canines Ayez le bon réflexe

Il est dans l'intérêt de chacun de préserver la propreté des rues et des espaces verts de notre commune. Des gestes simples peuvent y contribuer efficacement.

Ramasser les déjections de notre compagnon est un geste civique, de savoir-vivre qui permet de maintenir notre ville propre et accueillante. Si vous n'avez pas d'autre solution, le caniveau en bord de trottoir peut être utilisé par votre chien.

Les déjections de nos animaux de compagnie sont causes de multiples nuisances, elles sont :

- Insalubres, en particulier pour les plus jeunes.
- Dangereuses car cause de nombreuses chutes en particulier chez les plus âgés,
- Néfastes pour l'environnement car en se décomposant elles chargent en matière organique les eaux de pluie s'infiltrant dans le sol.

Vous pouvez trouver des distributeurs de sachets pour le ramassage des

déjections canines dans différents endroits de la ville (place de la Mairie, à l'école et rue Saint Claude). Ce service sera prochainement renforcé et de nouveaux distributeurs seront installés dans d'autres quartiers.

Ce n'est pas à eux de "ramasser" !



Ils font notre VILLE



Accueil de loisirs Vive les vacances !

Cet été, le centre de loisirs accueillera les enfants de 3 à 12 ans du 6 au 31 juillet et du 24 au 28 août 2020. Les enfants pourront arriver entre 7h30 et 9h00 le matin. Le soir, les parents seront autorisés à venir les récupérer à partir de 16h30 et le centre fermera ses portes à 19h00.

Nos animateurs ont concocté des journées d'activités variées et pleines de gaieté !

- Des grands jeux : Olympiades, Cluedo, Chasse au trésor
- Des petits jeux : d'expression corporelle (danse, théâtre,...)
- Des activités manuelles : réalisation de fresques, construction,...
- Des balades : à pied, à vélo
- Des piques niques : au bord de l'Oise, dans des parcs

Un peu de soleil et beaucoup de joie feront de ces vacances un moment inoubliable !

Le service enfance et jeunesse.



Sous réserve des mesures gouvernementales imposées dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Loisirs jeunesse Sondage pour nos ados Butryots

Un sondage à destination des 12-17 ans vient d'être distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Butry.

Durant la période de confinement, nous avons tous pu constater un bel élan de solidarité !

La nouvelle municipalité aimerait que nos adolescents puissent continuer à faire vivre ces gestes d'entraide pour tous.

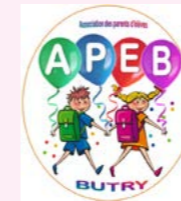
L'objectif était aussi de recenser leurs idées, leurs envies, tant en termes de loisirs que de projets solidaires et citoyens. Différents thèmes ont été proposés (sport, culture, association, citoyenneté...).



Certains petits projets pourront peut-être voir le jour dès cet été tels que des chantiers citoyens à Butry (travaux de bricolage, peinture, fleurissement, etc.), une entraide auprès des séniors en cas de canicule, des sorties vélo ou tout simplement un pique nique...

Nous ne manquerons pas de vous faire un retour du résultat de ce sondage dans la parution du Mag septembre.

Le service jeunesse.



L'apparition de la pandémie a malheureusement entraîné l'annulation de plusieurs projets, tels que la soirée Cabaret, la chasse aux œufs, l'opération nettoyeurs la nature et la Kermesse.

Ces manifestations seront mises en place sur l'année scolaire 2021, si les conditions sanitaires le permettent. Nous communiquerons sur les événements au fur et à mesure.

Vidéo de remerciement

Ne pouvant regrouper les enfants à l'occasion de la fête de l'école en fin d'année, nous avons décidé de

les réunir autrement dans un projet surprise. Une vidéo pour remercier les enseignants, les atsem et le centre de loisirs d'avoir été présents pendant et après le confinement. Des séquences de chaque élève, filmé par leurs parents, ont été mises bout à bout pour réaliser une vidéo complète pour chaque classe. De quoi faire un joli souvenir de cette période spéciale.

Fournitures scolaires

Cette année, nous réitérons notre partenariat avec rentrée discount pour les fournitures scolaires. N'hésitez pas à utiliser ce service en ligne très pratique et avantageux pour l'association, qui obtiendra un pourcentage du montant des commandes. Des paniers déjà tout

prêts à valider (ou à modifier au choix) pour chaque classe, une possibilité de payer en plusieurs fois sans frais et une livraison gratuite à domicile.

Bilan de l'année

Nous sommes heureuses d'avoir pu réaliser plusieurs projets qui ont connu un franc succès comme la soirée Harry Potter, l'opération sets de table avec les dessins des enfants et le passage du Père Noël à l'école avec sa hotte pleine de cadeaux.

Nous espérons vous rencontrer au forum des associations pour échanger s'il a bien lieu début septembre et en attendant, nous vous souhaitons d'excellentes vacances.

Sonia, Valérie, Perrine, Elena et Nadia



Des nouvelles de vos associations



Bonjour à tous,

Qu'il est doux de pouvoir écrire, à nouveau, ces quelques lignes sur "Butry le Mag".

Comme vous le savez l'ABCD s'est mise entre parenthèse depuis le 16 mars dernier... Elle s'est vue contrainte d'annuler toutes ses manifestations DANSE et THEATRE que nos adhérents préparaient depuis Septembre 2019. Nous ne cacherons pas notre déception et notre frustration... Mais... il le fallait.

Nous sommes tous passés par des moments difficiles, anxiogènes même, nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve, et cependant, comme chacun d'entre nous, nous savons faire montre de résilience.

Aussi, il est clair que tout sera à recommencer avec d'autres repères. Nous devons surmonter des difficultés sociales et économiques qui entraineront, indéniablement, des changements dans nos habitudes et dans notre mode de vie.

L'ABCD, sera au rendez-vous, affaiblie certainement comme toutes les autres associations du paysage butryot, mais combative.

D'ailleurs l'ABCD profite de cette tribune pour saluer au passage toutes les associations, leurs président et bénévoles, qui continueront à faire de notre commune sa richesse et son éclectisme.

Notre association vous propose, si tout se passe bien, deux premiers rendez-vous :

LES 4, 5 ET 6 SEPTEMBRE salle Gilbert JOLY

Représentations théâtrales par LES FOUS DE LA RAMPE – « Ne te promène donc pas toute nue » (Feydeau)

LE 12 SEPTEMBRE salle Gilbert JOLY

FORUM DES ASSOCIATIONS où Alison et Francine, vous attendront nombreux et en pleine forme !!!

!!! Nous avons d'autres projets plein la tête et nous avons hâte de vous les faire découvrir !!!

Prenez soin de vous,

Les membres du bureau.

ABCD - Les fous de la rampe

ABCDanse - Butry



« Ne te promène donc pas toute nue »



Après une trop longue interruption en raison du Covid 19 les activités sportives vont reprendre après le forum fixé au samedi 12 septembre. Nous espérons vous retrouver en excellente santé.

Les cours sont dispensés simultanément dans 5 communes avec possibilité pour les adhérents de pratiquer selon le jour et l'horaire le mieux adapté à leur disponibilité. Un forfait permet à chacun de boxer autant de fois qu'il le souhaite à Butry, Auvers, Mériel, Méry et Bessancourt.

Les enfants peuvent pratiquer ce sport sans danger.

• A Butry les cours ont lieu pour les enfants le mercredi de 11h à 12h et le vendredi de 19h00 à 20h15 .

• Les cours pour les adultes et plus de 16 ans se déroulent tous les lundis et mercredis soir à partir de 20h30.

• Des cours féminins de self défense sont prodigués le mercredi à 20h00 et le samedi matin à 10h30.

• Cours de cardio boxe le mardi soir de 20h30 à 21h30 pour les ados et adultes.

Cette activité très physique consiste à exécuter des techniques de boxe et d'art martial dans le vide et sans adversaire dans un ordre chorégraphié et en musique. Echauffement, techniques sur place ou en déplacement, renforcement musculaire et assouplissement.

Pour tout renseignement sur les autres cours dans les communes avoisinantes :

06 87 16 28 19 ou 07 82 25 54 83

Mail : wbfvo@free.fr

BOXE FRANCAISE DE LA VALLEE DE L'OISE



La « METHODE FELDENKRAIS »

Plus qu'une Gymnastique douce

Tout le monde, peut pratiquer cette méthode quels que soient l'âge et la condition physique.

Elle permet de :

- réapprendre à bouger avec plaisir, sans effort et sans douleur.
- retrouver l'équilibre et la souplesse.
- débloquer les tensions musculaires, libérer les énergies et augmenter les capacités physiques.
- gérer le stress.

Comment fonctionne cette méthode ?

C'est une méthode unique, basée sur un apprentissage ludique et plaisant qui permet de retrouver le maximum de mobilité avec le minimum de mouvement.

La pratique en séances de groupe

L'enseignant dirige le groupe à travers des mouvements variés, ludiques, souvent inhabituels et qui, faits en douceur et sans forcer, amènent chaque participant à prendre conscience de ses limites physiques et à découvrir d'autres façons de bouger. Ce sont des « explorations gestuelles » précises qui permettent à chacun d'obtenir le maximum de mobilité. Seule la pratique régulière garantit des résultats durables.

La pratique en séance individuelle

- se libérer de douleurs musculo-squelettiques chroniques dues, par exemple, aux contraintes professionnelles

(positions assise et debout, mouvements répétitifs...)

- réduire les séquelles neurologiques liées à des accidents cardio-vasculaires ou à des maladies paralysantes
- retrouver l'aisance de se mouvoir et la confiance en soi après une longue maladie ou une intervention chirurgicale
- évacuer un stress post-traumatique
- augmenter et maintenir sa forme physique et son capital santé, perfectionner et harmoniser son expression physique (sportifs, musiciens, artistes...).

La durée d'une séance individuelle est de 75 minutes.

Cours collectifs hebdomadaires (hors congés scolaires) :

Butry-sur-Oise (95), le lundi dans la journée de 9h45 à 11h15 – 11h30 à 12h45 et de 19h30 à 20h45. Au DOJO

Séances individuelles sur rendez-vous.

Contact : Anne-Marie Kiewel 06.62.13.69.44

Enseignante certifiée de la « Méthode Feldenkrais™ », affiliée à l'Association Feldenkrais-France et à l'Internationale Feldenkrais Fédération (IFF).

Diplôme Universitaire Europeenn Hypnose Therapeutique et praticienne en EFT formée par Marion Blique.

Courriel : am.kiewel@gmail.com

Feldenkrais.60/95

AMICALE DES ANCIENS DE BUTRY

Après une «hibernation » forcée, commencée pour les membres de l'amicale dès la fin Février, nous voici autorisés à remettre le nez dehors, en prenant bien entendu, toutes les précautions prescrites.

Ne pensez pas, pour autant, que telles des marmottes, les amicalistes se soient contentés de dormir. Bien au contraire, certains ont participé à l'effort collectif en confectionnant des masques, cousant des blouses pour les soignants des hôpitaux, assurant la livraison des travaux finis. Merci à ceux qui ont fourni tissu, élastiques, fil...

L'Amicale outre les petites mains, a fait don de tissu pour la fabrication des masques.

Les activités, pour tous les autres membres ont été le tricot, la lecture, les mots croisés ou fléchés, le scrabble en ligne, le jardinage, les travaux de rénovation, de rangement de la maison.

Tous remercient chaleureusement la municipalité qui s'est préoccupée de l'aide à apporter aux personnes âgées confinées, en assurant la livraison du pain, des repas, le drive « Leclerc », de médicaments.

Merci aussi à tous les bénévoles qui pendant cette difficile



période ont régulièrement pris des nouvelles de la santé des anciens, leur proposant de l'aide, s'inquiétant de leurs besoins et surtout passant un moment au téléphone rompant ainsi la monotonie des jours sans visite, loin de la famille, des amis....., à ces Butryots, poissonniers de leur état, qui ont pris des commandes et assuré le portage à domicile, ainsi qu'aux maraichers de Champagne qui ont apporté leurs produits à la mairie.

Nous avons pendant cette crise grandement apprécié de vivre à la campagne et de disposer de la télé, des outils informatiques, des smartphones et autres sans lesquels nous aurions été coupés du monde. Chacun a ainsi pu rester en contact avec sa famille, ses amis, ses voisins....

Nous en terminerons selon la formule consacrée « prenez soin de vous » et des autres en respectant bien toutes les mesures barrières.



Avec Gym Vitalité, faites du sport dans la bonne humeur et le respect de la santé de chacun avec 4 enseignantes diplômées : **Véro - Manéaa - Sylvie - Valérie.**

La fin de la saison a été chamboulée avec l'impossibilité sanitaire de donner nos cours en présentiel mais nos enseignantes ont fait preuve d'adaptabilité et ont eu la volonté de maintenir les cours sous d'autres formes :

- Cours plusieurs fois par semaine en visio via « zoom ».
- Cours en direct et en différé via facebook.
- Prêt de matériel aux adhérents.
- Programmes : conseils, audios et vidéos « maison ».
- Les cours en extérieur de Bungy pump ont pu reprendre, en respectant les mesures ministérielles, depuis le 14 mai.

Nous espérons que vous allez toutes et tous bien et que la nouvelle saison qui s'annonce permettra une reprise totale et normale de tous nos cours dès le lundi 14 septembre.

Cours adultes :

Une seule cotisation annuelle (139€) vous permet de participer à 5 cours par semaine dont un en extérieur.

- Lundi de 9h30 à 11h avec Véro « **Dynamique** » (Salle G.Joly)
- Lundi de 14h à 15h30 avec Véro « **Gym douce** » (Salle G.Joly)
- Lundi de 20h15 à 21h30 avec Véro « **Dynamique** » (Salle G.Joly)
- Mercredi de 20h30 à 22h avec Manéaa « **Zumba et Step** » (Salle Blache)
- De 20h30 à 21h15 : Zumba (Chorégraphies cardio s'inspirant principalement de danses latines)
- De 21h15 à 22h : Step (Chorégraphies cardio sur la marche d'exercice)
- Jeudi de 19h15 à 20h45 avec Sylvie « Bungy Pump » (Rdv place de la mairie à 19h)
- Cette variante de la marche nordique utilise des bâtons à ressorts. Plus dynamique, plus efficace, elle muscle en douceur l'ensemble du corps.

Cours enfants :

Mercredi au « Centre de loisirs » avec Sylvie (inscriptions en mairie)

- De 15h à 15h45 les maternelles
- De 15h45 à 16h45 les élémentaires

• Les enfants pratiquent de la gym, de l'athlétisme, des jeux d'opposition et pour préparer le spectacle de fin d'année, du cirque avec le jonglage, l'équilibre et la créativité.

• Mercredi « Zumba Kids » avec Valérie (Salle M.Blache) 135€ /an

• De 16h à 17h ou de 17h à 18h: selon le nombre d'inscriptions

• À partir de 4 ans

• On y adapte les chorégraphies Zumba. C'est survitaminé, amusant et cela permet de se défouler au rythme de leurs musiques préférées.

06 01 99 94 55

gymvitalitebutry95@gmail.com

<https://gymvitalitebutry95.wixsite.com>

Gym Vitalité Butry



SALON DE PEINTURE 2020

Notre 25ème salon de peinture s'est tenu les 15 et 16 février. Cette année, était à l'honneur une artiste de Louvres, Annie DOLLÉ, qui s'adonne au dessin et

à l'aquarelle avec une grande passion.

Nous avons même eu le plaisir de la voir travailler lors de l'atelier partagé du jeudi après-midi en tant qu'adhérente au sein de l'association ART D'OISE ; avec du papier, de l'eau et des pigments qu'elle maîtrise à merveille, naissent ainsi de ravissantes aquarelles.

A ses côtés, ont exposé une quarantaine d'artistes et de nouveaux ont déjà manifesté le souhait d'exposer l'an prochain. Bref, encore cette année, un salon très réussi, varié, convivial et chaleureux qui a attiré de nombreux visiteurs.

Les prix attribués lors de ce salon ont été les suivants :

celui des Comité des Fêtes a été remis à Jacques LOUBEYRE, celui de l'Association ART D'OISE à Daniel LENGRONNE et celui de la Municipalité à André SALLON, qui sont d'ailleurs tous trois de fidèles exposants.



Le tennis est de nouveau accessible !

Nous sommes chanceux car le tennis fait partie des sports pouvant reprendre.

Alors chaussez vos baskets, sortez votre raquette et vos balles du placard et venez jouer.

Nous vous proposons deux formules :

1/ Si vous voulez jouer ponctuellement optez pour la location horaire. Pour cela vous pouvez prendre RDV directement avec nous ou passer par le site Anybuddyappcom.

2/ Si vous êtes plus aguerri la cotisation été vous permettra de jouer autant que vous le souhaitez jusqu'à fin août.

LOCATION HORAIRE = 7 €

COTISATION ÉTÉ 2020 (JUN / JUILLET / AOÛT)

> Jeune -18 ans = 30 €

> Adultes = 40 €

Carte d'accès (caution) = 10 €

Nous restons à votre disposition si vous souhaitez nous rejoindre. A très vite !

Renseignements : tc.butry@fft.fr

Cécile Georgelin : 06.44.78.10.52

Bernard Sangeux : 06.52.07.40.30



Happy Long

Et voici une année bien mouvementée qui se termine... Mais trouver le calme dans la tourmente est justement notre spécialité ! Comme le disait Yang Cheng Fu, l'un des maîtres de notre style, « le Tai Chi Chuan est la méditation dans le mouvement et le mouvement dans la méditation ».

Selon notre habitude, plusieurs stages et ateliers ont été proposés aux adhérents, à Butry-sur-Oise ou auprès des associations partenaires dans toute l'Île de France.

Si le confinement nous a privés d'un beau stage sur les plages de Vendée, il n'a pas stoppé les cours ! Conseils et exercices proposés à tous par WhatsApp ou cours en visioconférence, puis en extérieur à partir du 11 mai : chacun a pu continuer à pratiquer. L'association n'a ainsi pas connu de temps mort cette année, l'activité ayant même



Cette année le Comité des Fêtes de Butry ne pourra pas tirer son feu d'artifice car suite à la crise sanitaire nous n'avons pas pu organiser notre

brocante annuelle, c'est le bénéfice de la brocante qui le finance.

Nous organisons le dimanche 4 octobre 2020 notre premier vide dressing dans la salle des fêtes. Lors de cette manifestation vous pourrez vendre des vêtements, de la maroquinerie, des bijoux fantaisies, etc. Nous reviendrons sur cet événement plus en détail dans le prochain Mag.



Et comme chaque année maintenant, vous pourrez vendre tout ce qui concerne les enfants lors de notre bourse aux jouets du dimanche 29 novembre.

N'oubliez pas notre soirée beaujolais qui a lieu le 3eme jeudi du mois de novembre et bien d'autres événements à venir nous l'esperons !

Nous restons à votre disposition pour toutes questions :

Bien amicalement,

L'EQUIPE DU CFLB

cflbutry@free.fr

Comité des Fêtes de Butry

été renforcée avec des cours proposés en visioconférence pendant les vacances.

Ces événements nous invitent à vous proposer de nouvelles activités : le Do In est une pratique d'automassage issue de la médecine traditionnelle chinoise. Complété d'exercices adaptés d'autres branches du Tai Chi Chuan, il sera proposé le vendredi soir dès la rentrée prochaine : un temps pour prendre soin de soi.

Il ne nous reste plus qu'à clore notre saison par notre stage d'été ... dans un lazaret (!) sur l'île de Tatihou (Manche).

Nous vous attendons nombreux l'année prochaine !

06 24 75 04 10

happylong.hvo@gmail.com

Happy Long – Haute Vallée de l'Oise Tai Chi Chuan



Mur d'accotement rue de Parmain

Le temps a fait son effet sur le mur d'accotement de la voirie rue de Parmain situé juste après la pharmacie Hélias. Il menaçait fortement de s'effondrer depuis un bon moment.

La Mairie a pu, conjointement avec le Département du Val d'Oise, engager des travaux de réfection afin de sécuriser la sente en contre-bas et ainsi permettre aux riverains de circuler en toute sécurité. Un bel embellissement ! Un grand merci au Département pour l'aide financière accordée dans le cadre de ces travaux. ●



Zone humide à la Prairie

Les travaux d'aménagement ont repris depuis quelques semaines à la Prairie, le nivellement et les plantations de la zone humide sont maintenant terminés.

Des arbres aux essences adaptées à notre région ont été plantés pour remplacer ceux malades ou abattus car le processus de décomposition de leurs feuilles mortes était en inadéquation à la création d'un humus de qualité.

Pour autant tout n'est pas fini, d'autres arbres sont encore à éliminer, l'espace restant entre la zone humide et les terrains de pétanque doit être nivelé et engazonné afin de vous accueillir à nouveau pour une partie de foot, un pique-nique ou tout simplement des jeux en famille. A cet effet d'autres aménagements vont être réalisés comme un cheminement piéton, la pose d'une barrière sélective avec pass vélo laissant le passage aux poussettes ou aux fauteuils roulants. Cette zone humide donnera lieu à un espace de biodiversité pédagogique. ●



Information SNCF, travaux sur la ligne H

Dans le cadre de la modernisation de ses infrastructures ferroviaires, SNCF Réseau réalise des travaux ferroviaires de renouvellement des rails, des traverses et du ballast sur la ligne H de Saint-Ouen-l'Aumône à Persan-Beaumont.

Ces travaux ont commencé le 18 mai et se poursuivront jusqu'à fin janvier 2021.

Vous pouvez retrouver toutes les informations correspondantes sur le blog de la SNCF spécialement dédié :

<https://maligneh.transilien.com/travaux-ligne-h/>

La SNCF dispose également d'une adresse mail par laquelle vous avez la possibilité de poser toutes vos questions concernant ces travaux :

dg-idf.communication-travaux-sncf@sncf.fr ●



BUTRY LE MAG N° 01 - JUILLET > AOÛT 2020



FOOD - TRUCK

Tous les mardis soirs cet été
19h00 - 21h00

Burgers à emporter, du 30 juin au 25 août place de la Mairie devant la salle Gilbert Joly.

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 8 juillet à 20h30

En raison de la crise sanitaire liée au COVID-19 cette séance se déroulera devant un public restreint afin de respecter la distanciation physique.

Infos Mairie : 01 34 08 95 00

LIBÉRATION DES COMMUNES

AUVERS - BUTRY

Dimanche 30 Août à 10h00

Cérémonie commémorative, rassemblement place de la Mairie d'Auvers.

THÉÂTRE PAR L'ABCD

Vendredi 4 septembre à 20h30

Samedi 5 septembre à 20h30

Dimanche 6 septembre à 15h00

La troupe des Fous de la Rampe vous présente « Ne te promène donc pas toute nue » une pièce de Feydeau. (Salle Gilbert Joly)

Infos : 06 84 19 73 76

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 12 septembre de 10h à 17h

Venez à la rencontre de vos associations (salle Gilbert Joly)

Infos Mairie : 01 34 08 95 00

Certains événements de l'agenda sont susceptibles d'être annulés ou reportés en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19.

Informations PRATIQUES

Transports scolaires 2020/2021

Vous trouverez ci-dessous toutes les modalités afin d'effectuer votre demande de carte de transport scolaire :

- Pour le lycée Fragonard de l'Isle-Adam, retrouvez les informations sur le site internet du Syndicat Île-de-France mobilité, ainsi que le formulaire à télécharger. <https://www.iledefrance-mobilites.fr/circuits-speciaux-scolaires>
- Pour le collège Les Coutures de Parmain, retrouvez les informations sur le site internet de Ceobus, ainsi que le formulaire à télécharger. <https://www.ceobus.fr/actualites/demande-carte-scolaire-bus-optile>

Si vous n'avez pas la possibilité d'imprimer le document par vos propres moyens, vous pouvez vous rendre en Mairie et demander un exemplaire papier.

Inscriptions scolaires

Vous pouvez dès à présent venir en Mairie pour inscrire vos enfants nés en 2017. N'oubliez pas de vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pharmacies de garde

JUILLET	jeudi 2	Pharmacie HELIAS	71 rue de Parmain, 95430 BUTRY SUR OISE	☎ 01 34 73 06 17
	dimanche 12	Pharmacie DODIN	72 rue de Nogent, 95290 L'ISLE-ADAM	☎ 01 34 69 03 73
	mardi 14	Pharmacie KOKOUGAN	64 avenue Gaston Vermeire, 95340 PERSAN	☎ 01 34 70 04 79
	dimanche 19	Pharmacie RABY	Centre Commercial les Arcades, 95620 PARMAN	☎ 01 34 73 01 90
	dimanche 26	Pharmacie ETJEMESIAN	1 rue Jules Picard, 95660 CHAMPAGNE	☎ 01 34 70 10 80
AOÛT	dimanche 2	Pharmacie BRESSON	94 rue Brossolette, 95590 PRESLES	☎ 01 34 70 06 88
	dimanche 9	Pharmacie DOUET	2 rue de l'Atelier, 95270 ASNIERES-SUR-OISE	☎ 01 30 35 36 76
	samedi 15	Pharmacie FROISSANT	26 rue Charles de Gaulle, 95270 LUZARCHES	☎ 01 34 71 28 10
	dimanche 16	Pharmacie THEAUDIN	4 avenue de Royaumont, 95270 VIARMES	☎ 01 30 35 33 60
	dimanche 23	Pharmacie DE DERROY	16 rue Jean Nicolas, 95560 BAILLET	☎ 01 34 73 93 79
dimanche 30	Pharmacie DOUET	2 rue de l'Atelier, 95270 ASNIERES-SUR-OISE	☎ 01 30 35 36 76	

BUTRY SUR OISE

forum^{des}
ASSOCIATIONS

Salle Gilbert JOLY

2020

**SAMEDI 12
SEPTEMBRE
10h - 17h**

"ils font notre ville"